RÉCITS DE FAMILLE

Hiéronime *la Castillane*

À Toulon, un curé nomme la mère de la mariée, Isabelle de Cordona. À El Bonillo, un registre de baptême nomme une petite fille, Ysabel. S’agit-il de la même femme ?

Histoire familiale de Fabian Regairaz

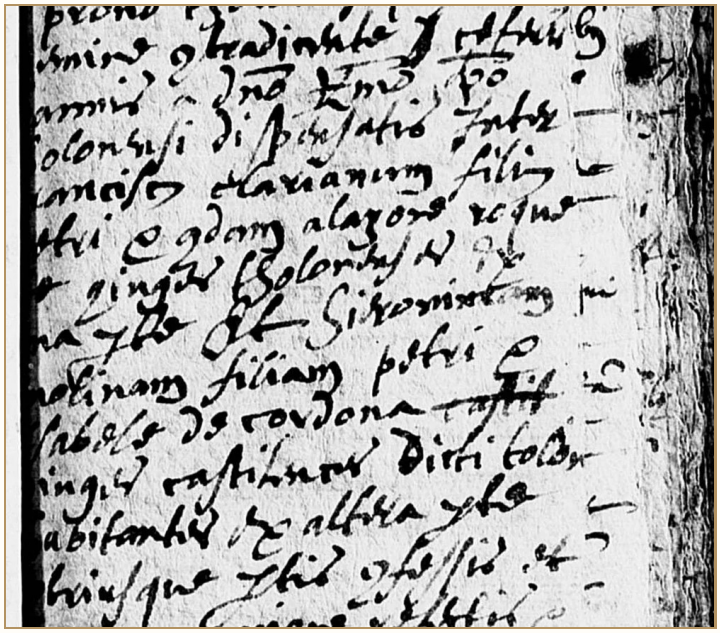

TOULON

10 février 1614

Le mariage de François Clarian et Hiéronime Moline, registre de Sainte-Marie, détail.

Le curé nomme les parents et dit la mariée castillane.

Sa paroisse de naissance et le chemin jusqu’à Toulon restent inconnus.

Archives départementales du Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142. Réutilisation selon les conditions du dépôt.

LIRE LE DOSSIER

Sommaire

NOTE D’ÉDITION

Pourquoi reprendre cette histoire ? 3

I. LA PROVENCE

Le mot du curé 4

Le nom qui change deux fois 5

Trois mariages pour changer de nom 7

Un maçon, un magasinier et une mariée 9

De Fabian à la mariée de 1614 13

II. LA CASTILLE

Une enfant au dernier jour de l’année 14

Un nom de trop sur le rôle d’impôt 16

Le voisin qui était aux noces 18

Ce que le témoin a vu 21

Jusqu’où peut-on remonter ? 23

LES PIÈCES DE L’ENQUÊTE

Les familles et les institutions croisées 24

Feuilleter les images de l’enquête 25

Une carte et trois temps de l’histoire 28

Les pièces qui feraient avancer l’enquête 31

Remonter aux sources 33

Ouvrir le récit et ses fac-similés sur L’Araignée bleue

NOTE D’ÉDITION · AUDIT

Pourquoi reprendre cette histoire ?

L’ancienne page donnait à Isabelle de Cordona un père nommé Pedro de Contreras. Le livre joint laissait la question ouverte. Le mariage de Toulon nomme bien Isabelle, mais le baptême d’El Bonillo ne permet pas encore de reconnaître en l’enfant la mère de notre Castillane.

Un lieu a pu être tranché. Le scribe de Grenade écrit *Coria de Galisteo* à propos du foyer d’Alonso et de María. C’est à Coria, en Estrémadure, que se poursuit cette enquête.

Consulter l’audit des deux publications (PDF)

Pièces et lectures Sainte-Marie, mariage du 10 février 1614, AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142 · ARCHGR, C4521-014, vue 19 · Coria et le foyer d’Alonso · Santa Catalina, Baptême d’Ysabel, 31 décembre 1562 selon le relevé, Geneanet / FamilySearch, n° 6525739

I. LA PROVENCE · TOULON, 1614

Le mot du curé

Prouvé · Le mariage, les parents nommés et l'origine castillane de la mariée. Probable · Son identification à la mère de Nicolas.

Sainte-Marie de Toulon, 10 février 1614. Le prêtre inscrit les époux. Pour François Clarian, un mot de latin lui suffit, *tholonensem*, toulonnais.

Arrivé à Hiéronime Moline, il précise deux choses qu'on aimerait pouvoir demander à tous les curés du temps. Elle est *« virginem castilianam dicti loci habitantem »*, une jeune femme célibataire, castillane, qui habite en ce lieu. Au jour du mariage, elle vit donc déjà à Toulon.

Ses beaux-parents s'appellent Pierre Clarian et Alayone Roquete. Pour le père de la mariée, on lit *Petri*, « de Pierre ». C'est le patronyme de sa fille qui nous conduit à l'appeler Pierre Moline et à le chercher en Espagne sous les formes Pedro ou Pero Molina.

Le nom de sa mère, lui, tient dans le bas du feuillet. Isabelle de **Cordona**. Deux siècles plus tard, une famille de la Marine conservera sans le savoir la trace de cette femme, grâce aux mariages successifs de ses filles et de ses fils.

Pièces et lectures Sainte-Marie, mariage du 10 février 1614, AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142 · Toulon, actes Michel–Liautaud de 1813 et Michel–Gros de 1843, fac-similés et lectures publiées

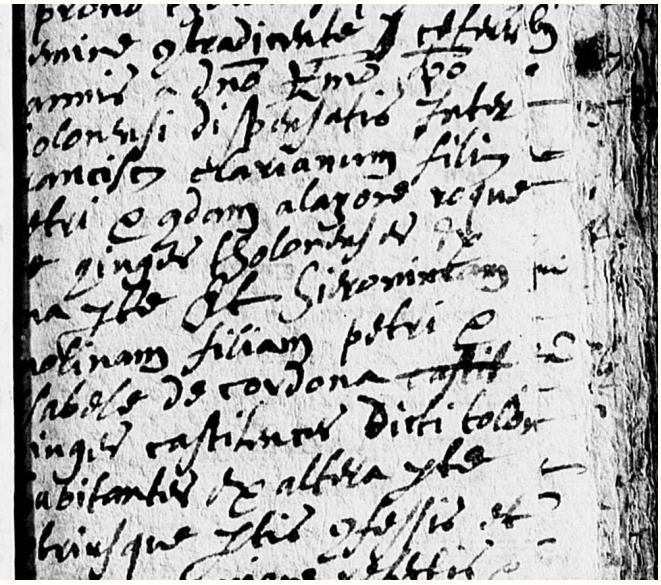

Le mot « castillane »

Le prêtre inscrit François Clarian et Hiéronime Moline à Sainte-Marie, le 10 février 1614.
Il qualifie Hiéronime de Castillane habitant déjà Toulon et nomme sa mère Isabelle de Cordona.
Ni son village en Castille ni la date de son arrivée ne figurent dans ces lignes.

Archives départementales du Var, Sainte-Marie de Toulon, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142. Détail du feuillet. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

I. LA PROVENCE · 1640–1695

Le nom qui change deux fois

Prouvé · Les parents inscrits dans chaque acte. Probable · L’identité des foyers entre les actes.

Le 15 mars 1649, Nicolas Clarian épouse Louise Blanque. Du côté de Louise, le curé inscrit François Blanc et Magdalene Andrieue. Du côté de Nicolas reviennent un François Clarian et une mère déjà morte, appelée cette fois Gerome Demouline.

Est-ce notre Hiéronime ? Un mariage célébré dans la même paroisse neuf ans auparavant apporte le mot qui manquait. En 1640, Claude Clarian, qui épouse Magdelène Barbarousse, a pour parents François Clarian et *Hiéronime Demouline*.

Le prénom de 1614 rejoint le patronyme de 1649.

Le 18 janvier 1695, Anne Clériane épouse Laurens Poutrison. Elle est fille de Nicolas et de Louise Blanque. Lui est fils de Jean Poutrison et d’Anne Vidale, la même femme que le relevé des noces de ses parents, le 12 février 1668, appelle Vidalle.

Deux ans après le mariage d’Anne et de Laurens, les agents du fisc parcourent la ville maison par maison. Le premier registre permettrait de retrouver le métier du chef de foyer, le nom de naissance de son épouse et les enfants présents. Il reste à trouver cette maison dans les 132 îlots du rôle de 1697.

Pièces et lectures Sainte-Marie, mariage du 20 février 1640, AD Var, 1 MI EC 32 R2, vue 214/243 · Sainte-Marie, mariage du 15 mars 1649, AD Var, 1 MI EC 35 R1, vue 85/147 · Sainte-Marie, mariage du 18 janvier 1695, AD Var, 7 E 144/23, vue 13/179 · CGénéa83, relevés des mariages du 12 février 1668 et du 18 janvier 1695 · B. Lachèse, « Les registres fiscaux », 2006, p. 165–166. AM Toulon, CC 39 et CC 40

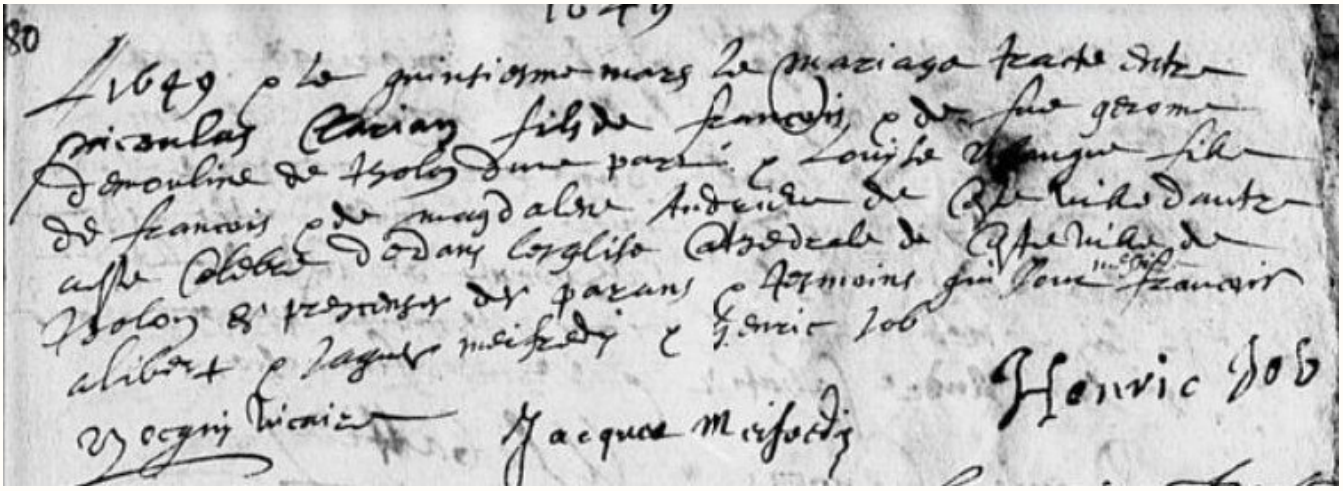

Le nom de la mère de Nicolas

Le mariage du 15 mars 1649 réunit Nicoulas Clarian et Louyse Blanque.

Le prêtre donne les noms des deux couples de parents et précise que Gerome Demouline est décédée.

Pour reconnaître en Gerome la mariée de 1614, il faut aussi la graphie intermédiaire du mariage de 1640.

Archives départementales du Var, Sainte-Marie de Toulon, 1 MI EC 35 R1, vue 85/147. Détail en haut à droite. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

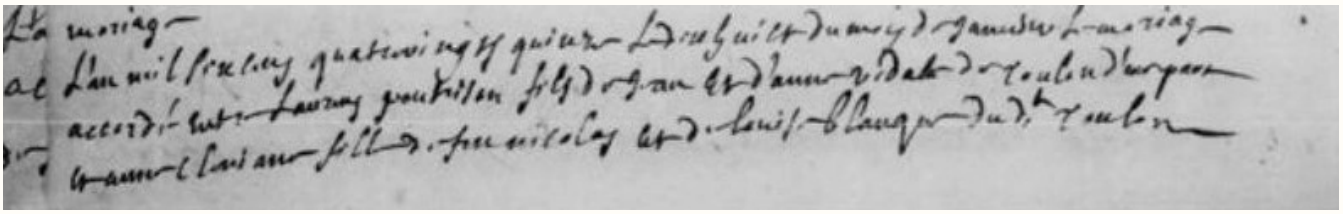

Les parents d'Anne et de Laurens

Le scribe inscrit les noms d'Anne Clériane et de Laurens Poutrison à Sainte-Marie.

En quelques lignes réapparaissent Nicolas et Louise Blanque, ainsi que Jean et Anne Vidale.

Cet extrait établit les noms des parents. Il laisse ouverts leurs métiers et leur adresse.

Archives départementales du Var, Toulon, registre du greffe, 7 E 144/23, vue 13/179. Extrait du 18 janvier 1695. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

I. LA PROVENCE · 1725–1790

Trois mariages pour changer de nom

Probable · Trois relevés filiatifs donnent les parents des époux. Les vues manuscrites de 1725, 1756 et 1790 restent à contrôler.

À Sainte-Marie, le 1er juillet 1725, Antoine Poutrisson épouse Anne Bonifay. Le relevé dit déjà morte sa mère, Anne Clériane. Du côté de la mariée, Marguerite Platte est nommée aux côtés de feu Barthélemy Bonifay.

Le relevé des noces de Laurens écrit Poutrison avec un seul *s*. Pour suivre son fils, mieux vaut garder à portée de main les deux orthographes.

Le 26 octobre 1756, leur fille Marguerite Poutrisson épouse Jean Mathieu Liautaud à Sainte-Marie. Elle est de cette paroisse, lui vient de Saint-Louis. L’année précédente, Joseph Vernet a peint à Toulon le port neuf et l’arsenal.

Sa toile permet de regarder les quais qu’aurait eus sous les yeux un habitant de leur temps.

Le 12 janvier 1790, Sainte-Marie inscrit les noces de leur fils Jean André Liautaud. Son épouse est Marguerite Lucresse Delaury, transcrite « Lucrèce » dans le relevé, fille d’Antoine et d’Anne Guiol. Deux Marguerite se succèdent ainsi sans être de la même génération.

La Poutrisson est sa mère, la Delaury est son épouse.

C’est leur fille Anne Marguerite qui nous ramène aux Michel. On peut perdre cette branche à trois reprises en ne suivant que les noms des hommes. Ce sont les noms des femmes, écrits au jour de leurs noces, qui la gardent entière.

Un dernier document rend un métier à Jean Mathieu. Dans le relevé de son décès à Toulon, le 25 mars 1807, l’époux de Marguerite Poutrisson est dit lieutenant de vaisseau et domicilié rue Bonaparte.

Pièces et lectures Mariage Poutrisson–Bonifay, 1er juillet 1725. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/52 · Mariage Liautaud–Poutrisson, 26 octobre 1756. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/82 · Mariage Liautaud–Delaury, 12 janvier 1790. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/115 · Toulon, actes Michel–Liautaud de 1813 et Michel–Gros de 1843, fac-similés et lectures publiées · Toulon, décès de Jean Mathieu Liautaud, 25 mars 1807, dépouillement des décès de militaires du Var, n° 526



L'arsenal au temps des Liautaud

Au premier plan, des hommes travaillent sur le terre-plein. Des vaisseaux occupent le port neuf.
Vernet peint Toulon en 1755, un an avant les noces de Jean Mathieu Liautaud et de Marguerite Poutrisson.
Aucun personnage du tableau n'est identifié comme membre de la famille.

Claude-Joseph Vernet, Le Port neuf ou l'Arsenal de Toulon, pris dans l'angle du Parc d'Artillerie, 1755. Musée du Louvre, INV 8296, en dépôt au musée national de la Marine. Peinture et reproduction fidèle du domaine public.

I. LA PROVENCE · 1813–1885

Un maçon, un magasinier et une mariée

Prouvé · Les unions et les métiers lisibles dans les pièces citées. Le tableau familial précise séparément les filiations.

Le 3 mars 1813, Anne Marguerite Liautaud épouse Pierre Noël Michel. Le greffier écrit *Lieutaud*. L’acte donne à Pierre Noël son métier de maçon, et à Jean André, père de la mariée, celui de contremaître charpentier.

Trente ans plus tard, Pierre Noël est encore désigné comme maçon au mariage de son fils Jean Baptiste André.

À trois heures de l’après-midi, le 25 octobre 1843, Jean Baptiste André Michel épouse Rosalie Alexandrine Gros. Il a vingt-six ans et travaille comme magasinier à la direction d’artillerie. Pour la mariée, son père a donné son consentement devant notaire.

Ce consentement permet à sa fille de se marier.

Le 12 novembre 1885, dix heures. L’acte de mariage de leur fille Célestine donne au père un autre titre, celui d’agent comptable de la Marine en retraite. L’acte cite deux consentements notariés, puis enregistre la déclaration des époux qu’ils n’ont pas fait de contrat de mariage.

Le marié, François Regairaz, est employé de commerce. Il vient des Déserts, en Savoie, et a habité Paris avant Toulon.

François et Célestine sont les parents de Marcel. Après lui viennent Jean Marcel, puis Christian, puis moi, Fabian. Pour rejoindre Hiéronime depuis la famille Regairaz, il fallait donc, au mariage de 1885, suivre la mariée.

Pièces et lectures Toulon, actes Michel–Liautaud de 1813 et Michel–Gros de 1843, fac-similés et lectures publiées · AD Var, état civil de Toulon, mariage du 25 octobre 1843, 7 E 146/175, photographie de l’acte · Toulon, récit familial des noces de 1885 et lecture de l’acte de naissance de Marcel (1886, n° 1565) · AD Var, Toulon, mariage du 12 novembre 1885, 7 E 146/375, acte 510, vue 516/646

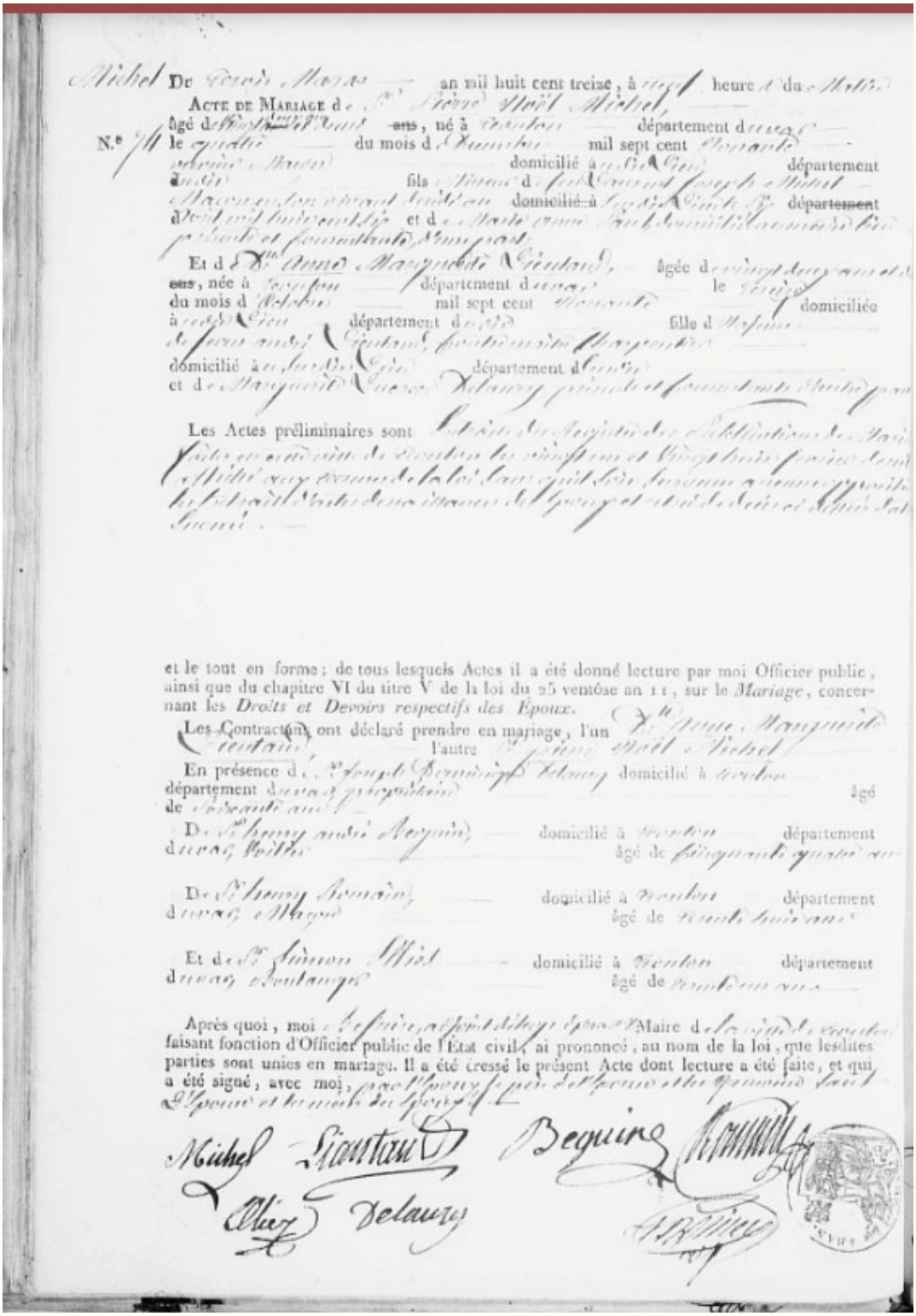

Michel Du Cercle Maras an mil huit cent treize, à neuf heure du Matin

Acte de Mariage de Pierre Noël Michel,

âgé de vingt deux ans, né à Toulon département du Var

N.° 71 le quatre du mois de Décembre mil sept cent Nonante

Maçon domicilié à Sur Gien département

du Var fils Mineur de feu Laurent Joseph Michel

Maçon en son vivant décédé au domicilié à Sur Gien département

d'Oise mil huit cent six et de Marie Anne Paul domiciliée au même lieu

présente et consentante d'une part.

Et de Dlle Anne Marguerite Lieutaud, âgée de vingt deux ans et

ans, née à Toulon département du Var le treize

du mois d'Octobre mil sept cent Nonante domiciliée

à Sur Gien département du Var fille de Maxime

de feu André Lieutaud, contremaître charpentier

domicilié à Sur Gien département du Var

et de Marguerite Lucrèce Delaury présente et consentante d'autre part

Les Actes préliminaires sont Extraits du Registre des Publications de Mariage faites en cette ville de Toulon les vingt neuf et vingt huit février dernier affiché aux termes de la loi sans qu'il soit survenu aucune opposition les extraits d'actes de naissance des Epoux et retirés de deux ci dessus dans l'année.

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Dlle Anne Marguerite Lieutaud l'autre Pierre Noël Michel

En présence de Joseph Dominique Delaury domicilié à Toulon département du Var propriétaire âgé de soixante ans

De Pierre André Beguin domicilié à Toulon département du Var Voiturier âgé de cinquante quatre ans

De Pierre Romain domicilié à Toulon département du Var Maçon âgé de trente huit ans

Et de Pierre Simon Illiot domicilié à Toulon département du Var Boulanger âgé de trente un ans

Après quoi, moi Refrire, adjoint délégué par M. Maire de la ville de Toulon faisant fonction d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par l'Epoux, le père de l'Epouse et les Témoins sauf l'Epouse et la mère du Epoux.

Michel Liautaud Beguin Romain

Oliez Delaury

Maçon et charpentier dans le même acte

Au bas de l'acte, les signatures Michel et Liautaud se côtoient.

Pierre Noël Michel est maçon. Le père de l'épouse, Jean André Liautaud, est dit contremaître charpentier.

L'acte donne les métiers et les liens familiaux. Il ne situe pas leur chantier.

État civil de Toulon, mariage Michel–Liautaud, 3 mars 1813. Photographie du registre conservée dans le dossier familial de Fabian Regairaz. Cote et vue à vérifier. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

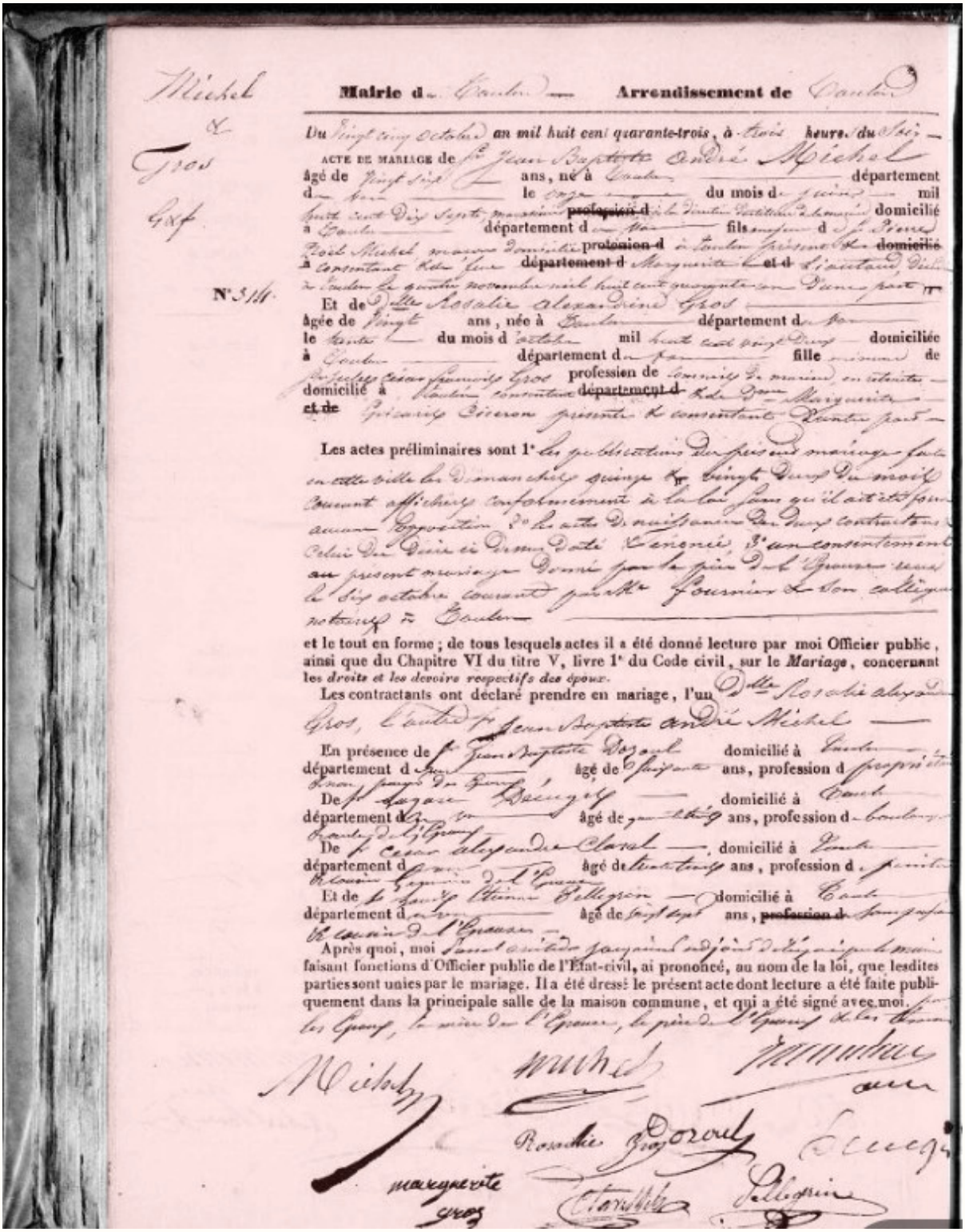

Mairie d… Arrondissement de …

Du vingt cinq octobre an mil huit cent quarante-trois, à trois heure du soir —
ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste André Michel
âgé de vingt sept ans, né à … département
d… le vingt … du mois d… mil
huit cent Dix sept profession d… domicilié
à … département d… fils … d…
Pierre Michel maçon domicilié profession d… à … domicilié
à … département d… et d…
N° 3/16

Et de Dlle Rosalie Alexandrine Gros
âgée de vingt ans, née à … département d…
le … du mois d… mil huit cent vingt Deux domiciliée
à … département d… fille … de
Jean Baptiste César Laurent Gros profession de … en retraite
domicilié à … département d… et de
Marguerite Pierron présente le consentement …

Les actes préliminaires sont 1° la publication des futurs mariage faite en cette ville les Dimanche vingt Deux du mois courant affiches conformément à la loi sans qu'il ait été fait aucune opposition 2° le acte de naissance des dits contractants Celui du Sieur Dlle Gros dûment légalisés, 3° un consentement au présent mariage donné par le père de l'épouse reçu le Six octobre courant par Me Fournier et son collègue notaires à …

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Dlle Rosalie Alexandrine Gros, l'autre Jean Baptiste André Michel —

En présence de Jean Baptiste Bozard domicilié à …
département d… âgé de … ans, profession d…
De Lazare Bourgey domicilié à …
département d… âgé de … ans, profession d…
De César Alexandre Clarel domicilié à …
département d… âgé de … ans, profession d…
Et de Jean Etienne Pellegrin domicilié à …
département d… âgé de … ans, profession d…

Après quoi, moi … faisant fonctions d'Officier public de l'État-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi.

Michel — Rosalie Bozard — Bourgey — Clarel — Pellegrin — Marguerite Gros

Les signatures du 25 octobre 1843

L'acte de mariage de Jean Baptiste André Michel et de Rosalie Alexandrine Gros se termine par les signatures.

Jean Baptiste André y apparaît comme magasinier à la direction d'artillerie. Le document distingue les métiers du fils et du père.

Sa fonction ultérieure d'agent comptable de la Marine se lit dans les pièces postérieures.

Archives départementales du Var, Toulon, mariages, 7 E 146/175. Reproduction conservée au dossier familial. Numéro de vue à vérifier. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

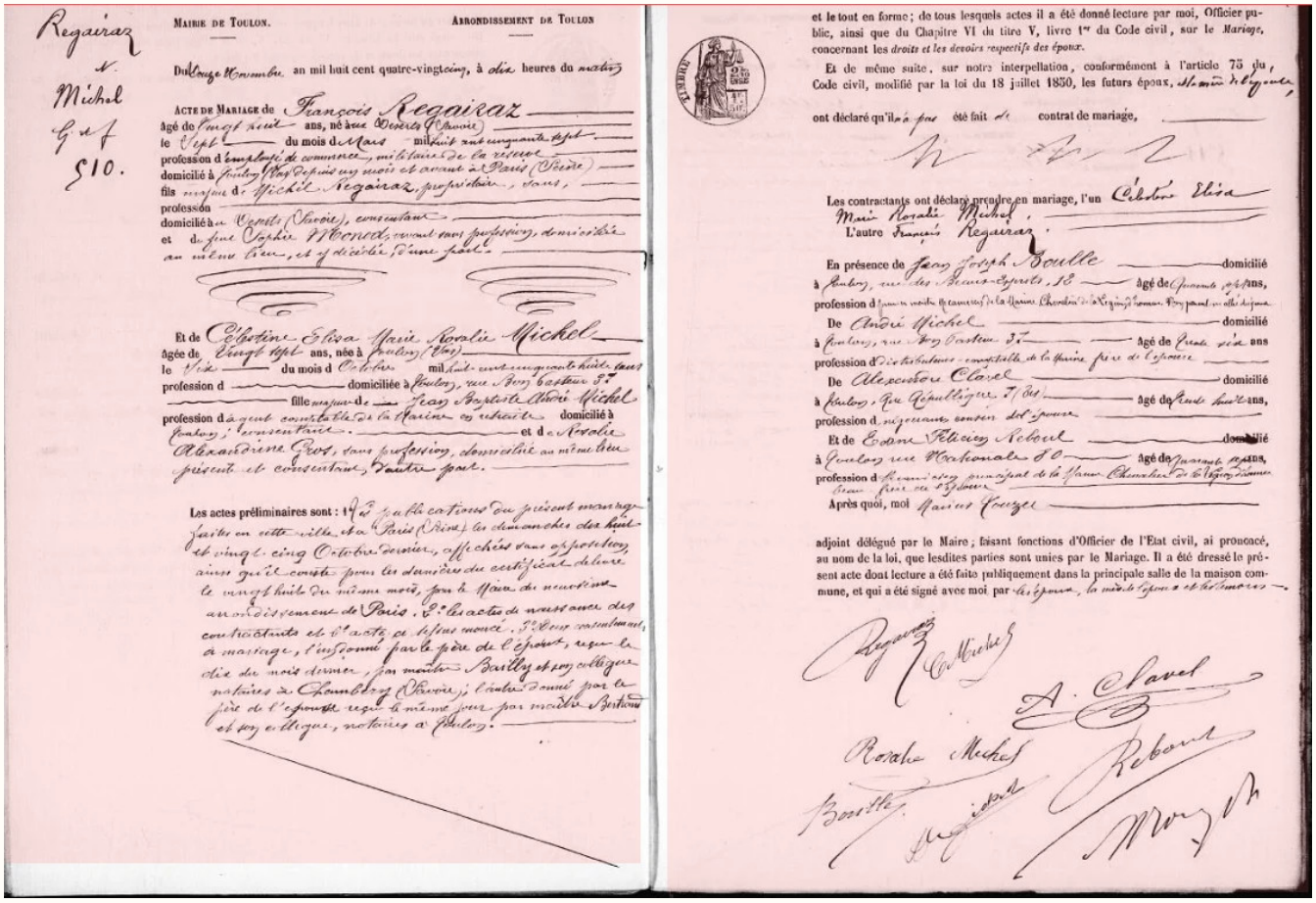

Regairaz
N.
Michel
G. et f.
510.

MAIRIE DE TOULON. ARRONDISSEMENT DE TOULON

Du douze Novembre an mil huit cent quatre-vingt cinq, à dix heures du matin

ACTE DE MARIAGE de François Regairaz
âgé de vingt huit ans, né à Deserts (Savoie)
le sept du mois de Mars mil huit cent cinquante sept
profession d'employé de commerce, militaire de la réserve
domicilié à Toulon (Var) depuis un mois et avant à Paris (Seine)
fils majeur de Michel Regairaz, propriétaire, sans
profession
domicilié à Deserts (Savoie), consentant
et de feue Sophie Monod, vivant sans profession, domiciliée au même lieu, et y décédée, d'une part.

Et de Célestine Elisa Marie Rosalie Michel
âgée de vingt sept ans, née à Toulon (Var)
le six du mois d'Octobre mil huit cent cinquante huit sans
profession d domiciliée à Toulon, rue Bon Pasteur 37
fille majeure de Jean Baptiste André Michel
profession d'agent comptable de la Marine en retraite domicilié à Toulon, consentant et de Rosalie Alexandrine Gros, sans profession, domiciliée au même lieu présente et consentant, d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° les publications du présent mariage faites en cette ville et à Paris (Seine) les dimanches dix huit et vingt cinq Octobre dernier, affichées sans opposition, ainsi qu'il conste pour les dernières du certificat délivré le vingt huit du même mois, par le Maire du neuvième arrondissement de Paris. 2° les actes de naissance des contractants et l'acte ci-dessus mentionné. 3° Deux consentements à mariage, l'un donné par le père de l'époux, reçu le dix du mois dernier, par maître Bailly et son collègue notaires à Chambéry (Savoie); l'autre donné par le père de l'épouse reçu le même jour par maître Bertrand et son collègue, notaires à Toulon.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code civil, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et la mère de l'épouse, ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage,

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Célestine Elisa Marie Rosalie Michel.
L'autre François Regairaz.

En présence de Jean Joseph Boulle domicilié à Toulon, rue des Beaux-Esprits, 18 âgé de quarante sept ans, profession d'agent en maître de commerce de la Marine Chevalier de la Légion d'honneur Bon parent ou allié du jeune
De André Michel domicilié à Toulon, rue Bon Pasteur 37 âgé de trente six ans profession d'distributeur-comptable de la Marine frère de l'épouse
De Alexandre Clavel domicilié à Toulon, Rue République 7 (Bis) âgé de trente huit ans, profession d'négociant cousin de l'épouse
Et de Eugène Félicien Reboul domicilié à Toulon rue Nationale 80 âgé de quarante sept ans, profession d'commission principal de la Marine Chevalier de la Légion d'honneur beau frère de l'épouse
Après quoi, moi Marius Couzet

adjoint délégué par le Maire; faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi par les époux, la mère de l'époux et les témoins.

Regairaz C. Michel A. Clavel Rosalie Michel Boulle Reboul Monod

Les deux consentements

Les noces de François Regairaz et Célestine Michel, le 12 novembre 1885.

L'acte consigne les consentements et donne les parents de Célestine, dont son père, agent comptable de la Marine en retraite.

Les consentements reçus par notaire ne renseignent pas sur la fortune des époux.

AD du Var, Toulon, 7 E 146/375, acte n° 510, vue 516/646. Réutilisation libre et gratuite des informations publiques. Délibération départementale du 26 novembre 2024.

I. LA PROVENCE · LES GÉNÉRATIONS

De Fabian à la mariée de 1614

Chaque ligne part de l'enfant. Le rang qualifie le lien parental représenté et les pièces citées dans cette édition.

Pièces et lectures Sainte-Marie, mariage du 10 février 1614, AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142 · Sainte-Marie, mariage du 15 mars 1649, AD Var, 1 MI EC 35 R1, vue 85/147 · Sainte-Marie, mariage du 18 janvier 1695, AD Var, 7 E 144/23, vue 13/179 · Mariage Poutrisson–Bonifay, 1er juillet 1725. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/52 · Mariage Liautaud–Poutrisson, 26 octobre 1756. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/82 · Mariage Liautaud–Delaury, 12 janvier 1790. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/115 · Toulon, actes Michel–Liautaud de 1813 et Michel–Gros de 1843, fac-similés et lectures publiées · Toulon, décès de Jean Mathieu Liautaud, 25 mars 1807, dépouillement des décès de militaires du Var, n° 526 · AD Var, Toulon, mariage du 12 novembre 1885, 7 E 146/375, acte 510, vue 516/646

Enfant	Parent ou couple suivi	Certitude et repère
Fabian Regairaz	Christian Regairaz	Probable sur les seules pièces publiées · filiation familiale déclarée.
Christian Regairaz	Jean Marcel Regairaz	Probable sur le dossier public · fonds familial.
Jean Marcel Regairaz	Marcel Baptistin Alexandre Regairaz	Probable sur la filiation publiée · union de Marcel en 1923.
Marcel Regairaz	François Regairaz et Célestine Michel	Probable sur le relevé familial · acte de naissance n° 1565 signalé à Toulon en 1886.
Célestine Michel	Jean Baptiste André Michel et Rosalie Alexandrine Gros	Prouvé par la lecture publiée du mariage de 1885 · AD Var, 7 E 146/375, n° 510.
Jean Baptiste André Michel	Pierre Noël Michel et Anne Marguerite Liautaud	Prouvé · mariage de 1843, 7 E 146/175, photographie de l'acte.
Anne Marguerite Liautaud	Jean André Liautaud et Marguerite Lucresse Delaury	Prouvé · les parents sont nommés dans la photographie du mariage du 3 mars 1813.
Jean André Liautaud	Jean Mathieu Liautaud et Marguerite Poutrisson	Probable · filiation explicite au relevé de 1790, AD Var, 7 E 144/115. Original à contrôler.
Marguerite Poutrisson	Antoine Poutrisson et Anne Bonifay	Probable · filiation explicite au relevé de 1756, AD Var, 7 E 144/82. Original à contrôler.
Antoine Poutrisson	Laurens Poutrison et Anne Clériane	Probable · filiation explicite au relevé de 1725, AD Var, 7 E 144/52. Original à contrôler.
Anne Clériane	Nicolas Clarian et Louise Blanque	Prouvé pour les parents nommés en 1695 · probable pour l'identité avec les époux de 1649.
Nicolas Clarian	François Clarian et Hiéronime Moline	Prouvé pour François et Gerome Demouline nommés en 1649 · probable pour l'identité de la mère de Nicolas avec la mariée de 1614.
Hiéronime Moline	Pierre [Moline] et Isabelle de Cordona	Prouvé pour Pierre et Isabelle dans l'acte de 1614 ; patronyme paternel restitué d'après la fille.
François Clarian	Pierre Clarian et Alayone Roquete	Prouvé · leurs noms figurent dans le même acte de 1614.

II. LA CASTILLE · EL BONILLO, 1562

Une enfant au dernier jour de l’année

Hypothèse documentée · L’identité de l’enfant d’El Bonillo avec Isabelle de Cordona. Le couple parental castillan est connu par les relevés.

Santa Catalina d’El Bonillo, dernier jour de décembre 1562. Le relevé du registre donne un prénom à l’enfant qu’on baptise, Ysabel, et deux noms à ses parents, Pedro de Contreras et Teresa de Córdoba. La tour qui domine les toits est encore toute récente.

En 1553, les comptes de la paroisse mentionnaient les travaux du plancher supérieur.

On aimerait pouvoir suivre cette enfant au sortir de l’église. Trente-quatre ans plus tard, un Alonso de Córdoba Contreras épouse à Santa Catalina María de Otañez Negrete. Le relevé lui donne les mêmes parents qu’à Ysabel, et son nom place celui de Teresa avant celui de Pedro.

Voilà qui explique comment une fille de Contreras *aurait pu* porter le nom de Córdoba. Mais le curé toulonnais a écrit Cordona. Et à El Bonillo même, un autre relevé fait apparaître un Fernando de Cordona : la consonne embarrassante existe aussi de l’autre côté de la frontière.

Des Molina vivaient bien dans ce bourg. Les index y donnent Francisco de Molina avec María Morzilla et Juana de Molina avec Juan de Luzerga. Le couple qu’il faudrait rencontrer, lui, se compose d’Ysabel et d’un Pierre Molina, avec de préférence une fille nommée Jerónima.

Le livre de baptêmes qui couvre ses années possibles d’enfance a une cote, **BON 5**. En attendant la rencontre de ces trois noms sur un feuillet, la famille qui suit est celle du plaideur castillan. Sa parenté avec les Regairaz demeure ouverte.

Pièces et lectures Santa Catalina, Baptême d’Ysabel, 31 décembre 1562 selon le relevé, Geneanet / FamilySearch, n° 6525739 · Santa Catalina, Mariage d’Alonso de Córdoba Contreras, 6 février 1596, Geneanet / FamilySearch, n° 814306 · Santa Catalina, Fernando de Cordona, baptême relevé en 1516, Geneanet / FamilySearch, n° 6521525 · Santa Catalina, Francisco de Molina et María Morzilla, Geneanet / FamilySearch, n° 6524522 · Santa Catalina, Juana de Molina et Juan de Luzerga, Geneanet / FamilySearch, n° 6525853 · M. A. Sánchez García, Al-Basit 69 (2024), AHD Albacete, BON 5, baptêmes 1585–1610 · FamilySearch, diocèse d’Albacete, collection 1431011, registres et index partiels · A. Santamaría Conde, « Jerónimo Quijano y Francisco de Luna en El Bonillo », p. 409 et 412–413



Santa Catalina au-dessus d'El Bonillo

La tour de Santa Catalina domine les toits du bourg.

La paroisse est celle du baptême attribué par l'index à Ysabel le 31 décembre 1562.

Cette vue de 2008 situe le registre. Elle ne désigne pas El Bonillo comme lieu de naissance de Hiéronime.

María del Carmen García Herrera, 2008, Wikimedia Commons. Conversion WebP. CC BY-SA 3.0.

II. LA CASTILLE · EL BONILLO ET GRENADE, 1538–1558

Un nom de trop sur le rôle d’impôt

Prouvé · Le statut et les lieux de vie du plaideur. Hypothèse documentée · Son identification au père d’Ysabel.

El Bonillo dispose depuis le 12 février 1538 d’un privilège signé au nom de Charles Quint. Le bourg devient une *villa*, une communauté dotée de sa propre juridiction, affranchie de la tutelle d’Alcaraz. Ses officiers peuvent dresser des rôles, et c’est précisément un nom inscrit sur l’un de ces rôles qui amène Pedro devant les juges.

Pour la ville, Pedro figure parmi les *pecheros*, les contribuables qui supportent l’impôt réparti entre les foyers de l’état commun. Pedro se dit *hidalgo*, membre de la noblesse castillane, et revendique les exemptions attachées à cet état. Des biens ont été saisis en gage.

À Grenade, son affaire laisse des années de papier. Une première sentence en 1553 concerne la manière dont la famille a été traitée, une autre en 1556 porte sur son droit héréditaire. Le 24 août 1558, la chancellerie délivre l’*exécutoire*, la lettre royale qui reprend les décisions et en ordonne l’application.

À la fin du document, le greffier indique jusqu’à la matière du sceau, en plomb, et aux fils de soie auxquels il doit pendre. La copie de registre que nous lisons, elle, est sur papier. Ce petit détail permet de distinguer ce que Pedro devait emporter de ce que les archives ont gardé.

Le plaideur est né à Villamanrique et demeure à El Bonillo. Un témoin dit avoir entendu qu’il était venu y prendre femme. Il laisse l’épouse anonyme.

C’est dans le registre de baptême, quatre ans après l’exécutoire, que paraît Teresa de Córdoba.

Pièces et lectures AHP Albacete, planero 1, carpeta 19, exp. 4, privilège de Charles Quint, Barcelone, 12 février 1538 · ARCHGR, Registro del Sello, C4521-014, 24 août 1558, Pedro de Contreras · ARCHGR, C4521-014, vue 37 · mariage rapporté à El Bonillo · ARCHGR, C4521-014, vue 147 · sentence · ARCHGR, C4521-014, vue 158 · ordre d’exécution · ARCHGR, C4521-014, vue 159 · sceau et copie du registre · Santa Catalina, Baptême d’Ysabel, 31 décembre 1562 selon le relevé, Geneanet / FamilySearch, n° 6525739



Le privilège d'El Bonillo

Une page enluminée porte l'aigle impériale dans l'initiale et le château de la ville au bas du texte.

Le 12 février 1538, Charles Quint accorde à El Bonillo sa juridiction propre.

Le château entre deux arbres appartient à la communauté. L'écu personnel de Pedro reste inconnu.

Archivo Histórico Provincial de Albacete, Planero 1, carpeta 19, expediente 4. Portal de Cultura de Castilla-La Mancha, image publiée dans l'édition source avec mise à jour du 28 septembre 2018. Folio entier, conversion WebP. Réutilisation du portail régional avec mention de la source et de sa date, en respectant le sens du document.

II. LA CASTILLE · VILLAMANRIQUE ET MONTIZÓN

Le voisin qui était aux noces

Prouvé dans le dossier du plaideur · Pedro est fils de Gonzalo de Contreras et de Mencía de Padilla. Leur place dans l’ascendance de Fabian reste hypothétique.

Pour retrouver les parents de Pedro, on pourrait chercher son baptême dans les registres de San Andrés. Le guide des archives de l’Église fait commencer à 1877 les baptêmes conservés de Villamanrique. Or il existe un homme qui raconte avoir été présent à celui de Pedro.

Sa déposition se lit à la vue 20 du procès. Il était voisin des époux, Gonzalo de Contreras et Mencía de Padilla. Il dit les avoir vus se marier, vivre ensemble et élever leurs enfants ; il dit aussi avoir assisté au baptême de Pedro.

Un autre souvenir rend à Gonzalo quelque chose de son allure au bourg. On l’a vu porter la *vara*, le bâton de justice, lorsqu’il exerçait la charge de juge. Juan de Padilla, le père de Mencía, tenait au rang de l’homme auquel il la marierait, selon des propos qu’un témoin rapporte aux juges.

Deux Gonzalo apparaissent dans ces pages. Celui qui épouse Mencía est le père de Pedro. Celui qui a recueilli le premier Gonzalo après la mort de son père est son oncle, gardien de la forteresse de Montizón.

Pièces et lectures ARCHGR, C4521-014, vue 20 · noces de Gonzalo et baptême de Pedro · ARCHGR, C4521-014, vue 23 · Juan de Padilla et sa fille · ARCHGR, C4521-014, vue 59 · charges et bâton de justice · ARCHGR, C4521-014, vue 68 · mémoire de la famille · Guía de los Archivos de la Iglesia en España, El Bonillo p. 5, Villamanrique p. 242 · AHN, OM,L.1063, p. 269, visite de Montizón, 2 décembre 1478, fac-similé PARES · J. Mercado Egea, « Los comendadores de Montizón y Chiclana », p. 104 et 111 · Á. Madrid Medina, « Luis Manrique de Lara », 2022, p. 311–314 (visites de 1498 et 1507) · AHN, OM,L.1068, p. 324, visite de Montizón, 8 novembre 1498, fac-similé PARES



Montizón, le château de l'oncle

La forteresse de Montizón se dresse sur le rocher qui domine le Guadalén.

Les visites de l'ordre de Santiago y nomment Gonzalo de Contreras, gardien de la place, dès 1478. La visite du 8 novembre 1498 le nomme encore.

Les témoins placent la jeunesse de son neveu à Villamanrique. Les pièces ne permettent pas de le loger au château.

Miguel Ángel Masegosa Martínez, 2018, Wikimedia Commons. Conversion WebP. CC BY 2.0.

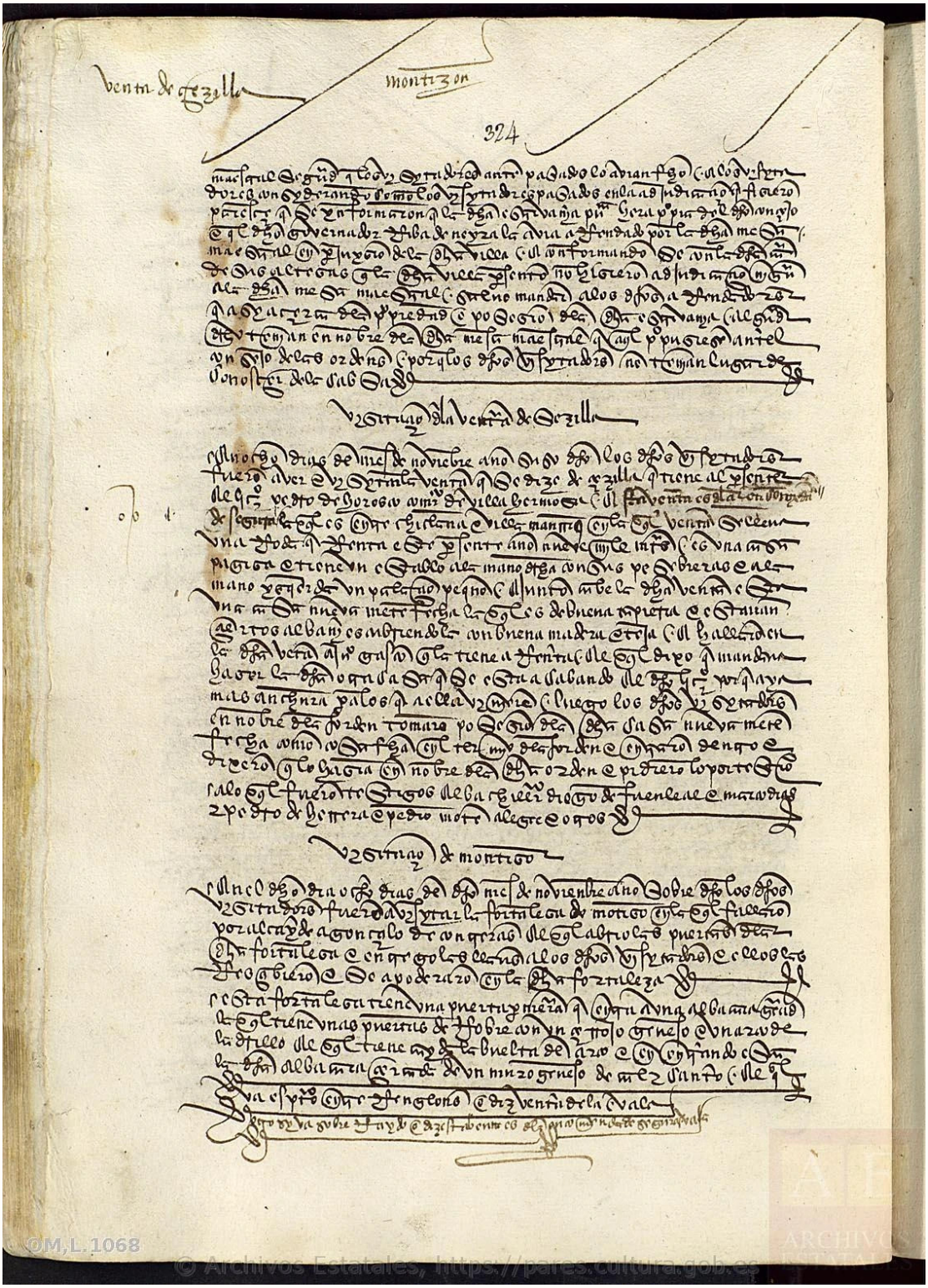

Le nom du gardien de Montizón

Au bas du feuillet commence la visite de Montizón du 8 novembre 1498.

Gonzalo de Contreras, gardien de la forteresse, ouvre les portes aux visiteurs de l'ordre de Santiago et leur remet les clefs.

La visite constate une charge. La parenté avec le père de Pedro est établie par les dépositions du procès.

Ministerio de Cultura, Archivo Histórico Nacional, Órdenes Militares, OM,L.1068, p. 324, PARES, image 35027115. Folio complet, conversion WebP. Document du domaine public. PARES autorise la réutilisation avec mention du ministère, du dépôt, de la cote et du lien.

II. LA CASTILLE · CORIA, AU XVE SIÈCLE

Ce que le témoin a vu

Prouvé dans les dépositions pour le foyer de Coria · Probable pour certaines circonstances du départ de l’enfant · Tradition pour la paternité attribuée à Benito.

À Coria, devant la porte d’Alonso de Contreras, des jeunes gens sont assis. Deux collecteurs passent, suivis d’une femme qui réclame à grands cris le bien qu’ils viennent de lui saisir. Le jeune homme qui se rappellera la scène devant des juges se souvient avoir été assis auprès d’Alonso.

Des années plus tard, son témoignage aide à comprendre comment on traitait Alonso quand la ville levait l’impôt.

Alonso vivait avec María de Sarria. Le mémoire de la famille dit qu’il est mort au service du roi pendant la guerre de Grenade. Son frère Gonzalo, le gardien de Montizón, aurait alors emmené leur fils à Villamanrique.

Qui a vu partir l’enfant ? Le témoin qui raconte l’épisode a entendu parler de la venue de l’oncle. Mais les larmes de María de Sarria, quand on lui a emmené son fils, il dit les avoir vues.

À la génération précédente, le notaire Diego González se rappelle Pero González de Contreras et sa femme Isabel Fernández. Il dit avoir fréquenté Pero pendant environ quarante ans et avoir parlé plusieurs fois à Isabel. Quand il évoque un séjour plus ancien de Pero à Alcántara, il rapporte ce qu’on lui en a dit.

Une veuve âgée d’environ quatre-vingts ans a, elle aussi, connu Pero. Elle avait six ou sept ans. Lorsque les juges lui demandent le nom de son père, elle répond Benito de Contreras, et prend soin de préciser comment elle le sait : elle l’a entendu dire.

C’est là que je m’arrête. Du vieux Pero, elle gardait un souvenir d’enfant. De Benito, il lui restait un nom.

Pièces et lectures ARCHGR, C4521-014, vue 19 · Coria et le foyer d’Alonso · ARCHGR, C4521-014, vue 68 · mémoire de la famille · ARCHGR, C4521-014, vue 72 · Pero et Isabel · ARCHGR, C4521-014, vue 133 · déposition sur María et son fils · ARCHGR, C4521-014, vue 135 · les collecteurs devant la maison · ARCHGR, C4521-014, vue 137 · Benito dans la mémoire d’un témoin

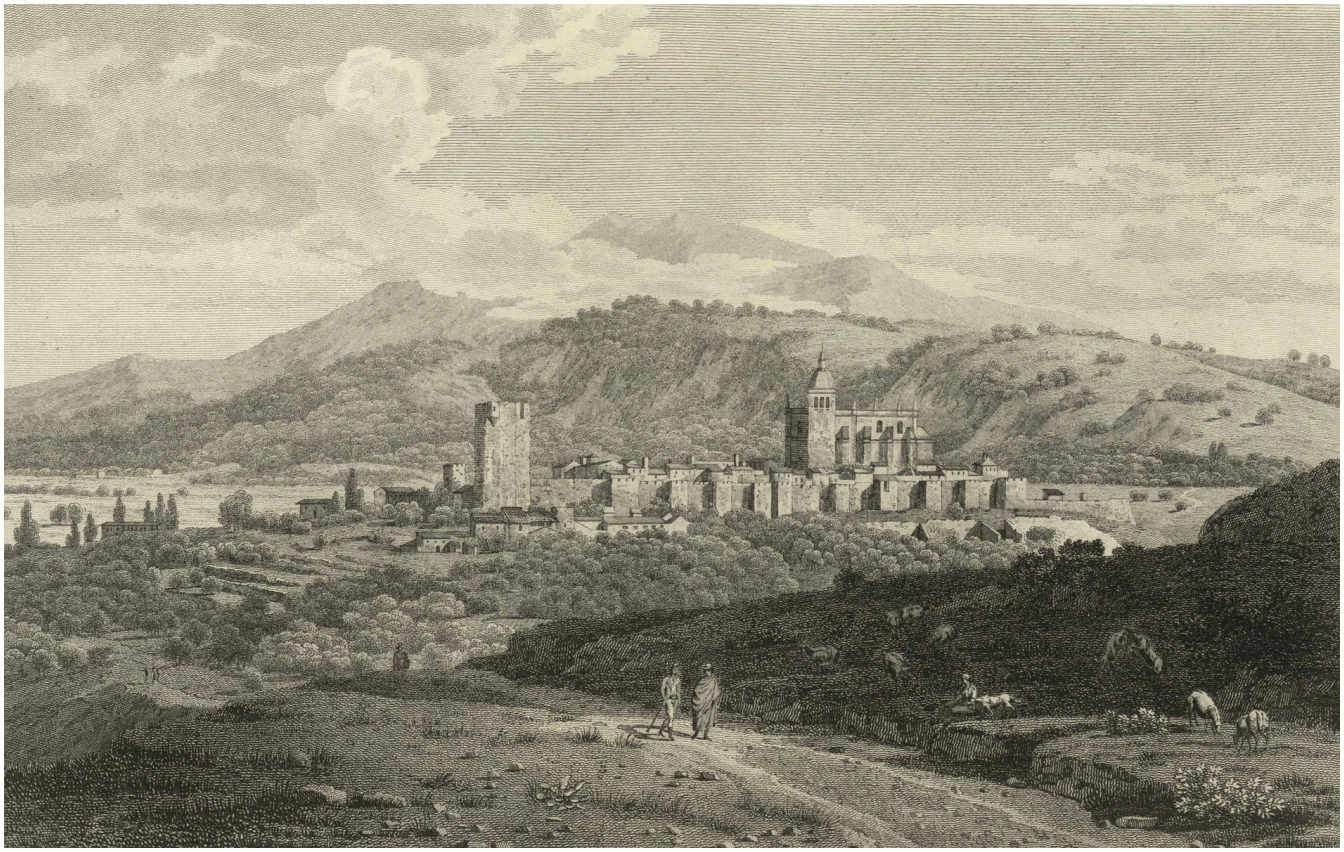

Coria, au-dessus de l'Alagón

Au-delà du chemin se découpent la ligne des murailles, la tour et la cathédrale de Coria.

La gravure situe la ville d'Estrémadure où le procès place Alonso de Contreras et María de Sarria.

La vue date de 1811. Elle ne reconstitue ni leur maison ni l'aspect exact du XVe siècle.

Alexandre de Laborde, dessin, De Saulx et Dequevauviller, gravure. Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, Paris, Didot, 1811. Biblioteca Virtual del Patrimonio Bibliográfico, via Wikimedia Commons. Détail recadré et converti en WebP. Gravure du domaine public. Reproduction sous CC BY 4.0.

II. LA CASTILLE · LES GÉNÉRATIONS

Jusqu’où peut-on remonter ?

Un degré solide dans le procès de Pedro conserve sa valeur même si l’on ignore toujours qui fut le père d’Isabelle de Cordona. Lire chaque ligne à l’intérieur du foyer qu’elle désigne.

Pièces et lectures ARCHGR, C4521-014, vue 19 · Coria et le foyer d’Alonso · ARCHGR, C4521-014, vue 20 · noces de Gonzalo et baptême de Pedro · ARCHGR, C4521-014, vue 23 · Juan de Padilla et sa fille · ARCHGR, C4521-014, vue 72 · Pero et Isabel · ARCHGR, C4521-014, vue 137 · Benito dans la mémoire d’un témoin · S. Martín Nieto, « El linaje de San Pedro de Alcántara », 2019, p. 310

Personne	Parents proposés ou nommés	Rang de ce lien
Isabelle de Cordona à Toulon	Pedro de Contreras et Teresa de Córdoba, si elle est Ysabel d’El Bonillo.	Hypothèse documentée. Aucun mariage avec Pierre ni baptême de Hiéronime ne rattache ces deux foyers.
Ysabel à El Bonillo	Pedro de Contreras et Teresa de Córdoba.	Probable sur les relevés concordants. L’image originale du baptême reste à retrouver.
Pedro de Contreras, le plaideur	Gonzalo de Contreras et Mencía de Padilla.	Prouvé dans le procès. Son identité avec le père d’Ysabel reste une hypothèse documentée.
Gonzalo, époux de Mencía	Alonso de Contreras et María de Sarria.	Prouvé dans les dépositions sur le foyer de Coria. La mort d’Alonso à la guerre est rapportée par la famille.
Mencía de Padilla	Juan de Padilla. Sa mère reste à identifier.	Prouvé pour le père dans les témoignages de Villamanrique.
Alonso de Contreras	Pero González de Contreras et Isabel Fernández, à Coria.	Prouvé dans les dépositions. L’identité de cette Isabel avec Isabel Hernández de Sanabria reste une hypothèse documentée.
Pero González de Contreras	Son père s’appellerait Benito de Contreras. Sa mère reste à identifier.	Tradition. L’ancienne résidence de Pero à Alcántara est aussi rapportée de seconde main.
Benito de Contreras	Aucun parent identifié.	Tradition pour son nom. Piste écartée pour une jonction directe avec les Contreras médiévaux sur la seule identité de patronyme.

Le notaire de Coria connaît Isabel Fernández. Une généalogie étudiée par Serafín Martín Nieto donne à un Pedro de Contreras, également à Coria, une épouse nommée Isabel Hernández de Sanabria. Le fils García figure des deux côtés, mais Alonso manque à cette seconde liste.

La documentation portugaise de l’ancienne édition reste consultable dans le dossier historique.

REPÈRES HISTORIQUES

Les familles et les institutions croisées

Pièces et lectures J. Mercado Egea, « Los comendadores de Montizón y Chiclana », p. 104 et 111 · Á. Madrid Medina, « Luis Manrique de Lara », 2022, p. 311–314 (visites de 1498 et 1507) · PARES, AHN, OM,L.1068, inventaire du volume de 1498 · AHN, OM,L.1071, p. 90, campagne de 1507–1509, fac-similé PARES · ARCHGR, C5118-004, procès de Gonzalo contre Beas, date initiale 1492. Lettre du 3 novembre 1495 citée dans C4521-014 · Junta de Andalucía, histoire de la Real Chancillería, fondation et transfert · J. de Salazar y Acha, La Casa del Rey de Castilla y León en la Edad Media, éd. BOE/CEPC, 2021, p. 352–353 · Relación de Beas, 1576, réponse sur les maisons Contreras, éd. Beas y Santa Teresa, p. 69 · C. Fernández-Pacheco Sánchez-Gil et C. Moya García, Revista de Estudios del Campo de Montiel 8, p. 147–148 · P. Santoni, « Le passage des Morisques en Provence (1610–1613) », Provence historique, 1996 · Mercedes García-Arenal, « El entorno de los Plomos », Al-Qantara, 2003, p. 307, familles nobles morisques

Famille ou institution	Ce qu'il faut dire	Le piège à éviter
Les Manrique	Jorge Manrique, poète et commandeur de Montizón, meurt en 1479. Un commandeur administre les droits et les revenus d'une commanderie.	La garde du château par l'oncle Gonzalo n'établit aucune alliance familiale avec les Manrique.
Les Padilla	Mencía est la mère de Pedro. Le voisin interrogé rapporte le souci de Juan de Padilla, son père, de la marier à un hidalgo.	La présence de Juan à Villamanrique ne donne ni terre seigneuriale ni écu personnel à sa fille.
Les Córdoba et Cordona	Teresa de Córdoba est la mère d'Ysabel dans le relevé espagnol. Isabelle de Cordona est la mère de Hiéronime dans l'acte français.	Une lettre sépare les deux noms. L'éventuelle exploitation du nom maternel n'explique pas à elle seule ce changement.
L'ordre de Santiago	C'est un ordre religieux et militaire. Son *encomienda* est une commanderie, ensemble de droits et de charges. L'*alcaide* assure la garde d'une forteresse.	Gonzalo l'oncle est cité comme gardien en 1478. Mercado Egea date la seconde visite de 1496. Le registre original, OM,L.1068, p. 324, la situe le 8 novembre 1498. Gonzalo ouvre les portes aux visiteurs et leur remet les clefs. En 1507 le gardien nommé est Pedro de Lillo.
La chancellerie royale	Cette cour de justice, fondée à Ciudad Real en 1494, est transférée à Grenade en 1505. Le dossier du plaideur cite un précédent du 3 novembre 1495 pour le grand-oncle.	Le dossier de Gonzalo contre Beas, C5118-004, a pour date initiale 1492 au catalogue. Chaque acte a sa propre date et son bénéficiaire.
Les autres Contreras	Salazar y Acha, p. 353, nomme Martín González de Contreras et ses fils au service de la reine Aliénor. À Beas, une *relación topográfica*, réponse locale à une enquête royale, décrit des écus en 1576.	Des siècles séparent ces officiers de la cour et Benito. Les armes de Beas, de Jaén ou des armoriaux tardifs restent des comparaisons.

Le bateau de Carthagène. Le 1er mai 1610, la *Santa María Buenaventura* embarque 225 personnes du Campo de Montiel à destination de Marseille. Ce sont des morisques, descendants de musulmans convertis au christianisme et visés par les expulsions.

Si l'on retient pour Hiéronime le scénario d'une famille de vieux chrétiens autour de Pedro, on ne peut lui attribuer dans le même récit l'exil des passagers de ce navire. L'exécutoire établit un statut de noblesse pour un homme ; elle ne fixe ni toute l'ascendance religieuse de la jeune femme ni son motif de départ. Le registre de Toulon donne son domicile en 1614.

C'est le seul port où nous puissions la situer.

LES PLANCHES · SOURCES ET DROITS

Feuilleter les images de l'enquête

Les manuscrits donnent une écriture, les vues de villes une échelle, les peintures une époque. Aucun portrait identifié des aïeux étudiés ici ne nous est parvenu. Chaque image porte sa date, sa provenance et les conditions de réutilisation de cette reproduction.

Pièces et lectures Relación de Beas, 1576, réponse sur les maisons Contreras, éd. Beas y Santa Teresa, p. 69 · G. Argote de Molina, Nobleza del Andaluzía, Séville, 1588, fol. 259r–v · F. Piferrer, Nobiliario, t. I, 1857, pl. IX, n° 219 · F. Piferrer, même volume, pl. XIX, n° 461 · J.-B. Rietstap, Armorial général, t. I, 1884, p. 457 · Archivo de la Real Chancillería de Granada, guide ISDIAH, conditions de reproduction et de diffusion

Chapitre	Planche retenue ou complément pour le tirage	Source et droits
1 · Le mot du curé	Acte de 1614 en pleine page, avec agrandissement de la ligne d'Isabelle.	AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104. Réutilisation libre avec mention de la source.
2 · Le nom qui change	Mettre en regard les mariages de 1649 et de 1695 en conservant la filiation de chaque époux.	AD Var, 1 MI EC 35 R1, vue 85, et 7 E 144/23, vue 13. Mêmes conditions.
3 · Les Poutrisson	Le port neuf de Vernet, daté de 1755, en vis-à-vis des noces de 1756.	Joseph Vernet, Louvre, INV 8296. Peinture du domaine public. Crédit du fichier en légende.
4 · Les Michel	Les trois actes de 1813, 1843 et 1885. La photographie d'Émile Duchemin montre le port après les noces de 1885.	Actes anciens, AD Var. Photographie Duchemin, BnF, fonds du domaine public. Voir les conditions de la reproduction sur la notice liée.
5 · El Bonillo	Le clocher actuel de Santa Catalina. Réserver l'emplacement du baptême pour le jour où le feuillet d'Ysabel sera identifié.	María del Carmen García Herrera, 2008, Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.
6 · L'impôt de Pedro	La charte de 1538 et le portrait de Charles Quint par Titien. Les figures de la charte appartiennent à la ville et au souverain.	AHP Albacete, planero 1, carpeta 19, exp. 4. Titien, Prado, P000409. Notices et conditions par image.
7 · Le voisin aux noces	Le château au-dessus du Guadalén et la visite de 1498. Seules les légendes identifient le gardien du château et son neveu.	Photographie M. Á. Masegosa Martínez, CC BY 2.0. Visite, AHN, OM,L.1068, p. 324, PARES.
8 · Les témoins de Coria	La gravure de Coria d'après Laborde permet de lire la silhouette de la ville. Les dépositions se consultent par les liens aux vues 19, 72, 133 et 137.	Laborde et graveurs, début XIXe, œuvre du domaine public. ARCHGR, C4521-014, reproduction imprimée des feuillets soumise aux conditions du dépôt.



Le port après le mariage de Célestine

Deux vues photographiques rapprochent le bassin et les immeubles des quais de Toulon.

Elles donnent un visage au port dans les décennies suivant les noces de Célestine Michel et François Regairaz.

Les clichés sont postérieurs au 12 novembre 1885 et ne montrent aucun des mariés.

Émile Duchemin, Toulon : le port, entre 1890 et 1914. Bibliothèque nationale de France, Gallica, btv1b10664541j. Copie numérique via Wikimedia Commons. Photographie du domaine public. Reproduction de la BnF diffusée sur Wikimedia Commons.



Charles Quint et son chien

Charles Quint se tient debout, une main posée à la hauteur du collier du chien.

Ce portrait date le règne du souverain qui accorda à El Bonillo le privilège de 1538.

La présence de ce portrait ne suppose aucune rencontre avec Pedro de Contreras.

Titien, L’Empereur Charles Quint avec un chien, 1533. Museo Nacional del Prado, Madrid, inv. P000409. Peinture du domaine public. Reproduction de l’œuvre signalée dans le domaine public.

Deux écus pour mesurer la distance entre les branches

À Beas en 1576, des Contreras décrivent un château crénelé. À Jaén, Argote de Molina dessine en 1588 des bandes verticales bleues et une bordure à huit petites croix. Le nom commun aux deux familles donne donc, sous les yeux du lecteur, deux réponses différentes à la même question.

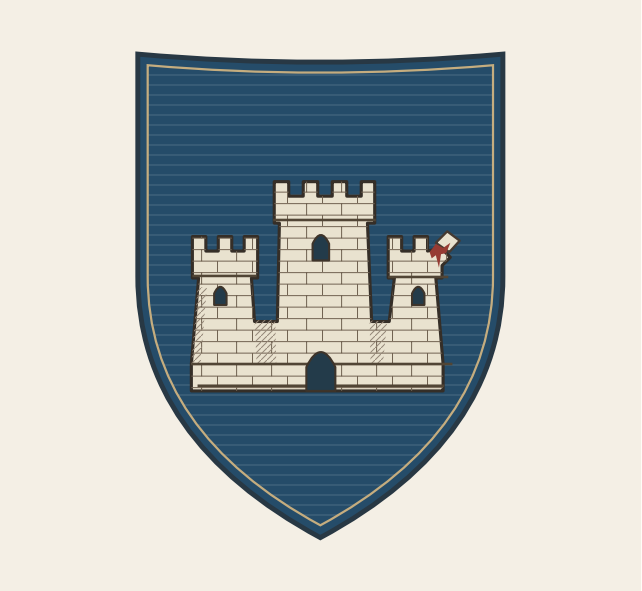

Les Contreras de Beas, 1576

Le dessin rend le château crénelé sur fond bleu, avec un merlon abattu et rougi.

Deux maisons Contreras de Beas décrivent ainsi leurs armes dans la réponse de 1576.

La teinte de la pierre relève du dessinateur. Aucune pièce n’attribue cet écu à Pedro d’El Bonillo.

Dessin de L’Araignée bleue, d’après la réponse de Beas à l’enquête de Philippe II, édition Beas y Santa Teresa, p. 69. Restitution éditoriale réalisée pour L’Araignée bleue. Description de 1576 du domaine public.



Les Contreras de Jaén, 1588

Trois pals bleus se détachent sur l’argent, entourés d’une bordure rouge à huit petites croix d’or.

Argote décrit ces armes pour Juan de Contreras, conseiller de Jaén.

Le même patronyme ne donne aucun droit d’attribuer cet écu au plaideur d’El Bonillo.

Dessin de L’Araignée bleue, d’après Gonzalo Argote de Molina, Nobleza del Andaluzía, Séville, 1588, fol. 259r–v. Restitution éditoriale réalisée pour L’Araignée bleue. Description imprimée du domaine public.

Piferrer (1857, n°s 219 et 461) et Rietstap (édition de 1884) offrent des points de comparaison plus tardifs. Aucun de ces armoriaux n’attribue personnellement l’un de ces dessins au Pedro jugé en 1558 dans les pièces que nous avons pu vérifier.

DE 1400 À 1885

Une carte et trois temps de l'histoire

Pièces et lectures ARCHGR, C4521-014, vue 19 · Coria et le foyer d'Alonso · ARCHGR, C4521-014, vue 37 · mariage rapporté à El Bonillo · AHN, OM,L.1063, p. 269, visite de Montizón, 2 décembre 1478, fac-similé PARES · AHN, OM,L.1068, p. 324, visite de Montizón, 8 novembre 1498, fac-similé PARES · ARCHGR, Registro del Sello, C4521-014, 24 août 1558, Pedro de Contreras · AHP Albacete, planero 1, carpeta 19, exp. 4, privilège de Charles Quint, Barcelone, 12 février 1538 · Santa Catalina, Baptême d'Ysabel, 31 décembre 1562 selon le relevé, Geneanet / FamilySearch, n° 6525739 · Sainte-Marie, mariage du 10 février 1614, AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142 · AD Var, état civil de Toulon, mariage du 25 octobre 1843, 7 E 146/175, photographie de l'acte · AD Var, Toulon, mariage du 12 novembre 1885, 7 E 146/375, acte 510, vue 516/646

Entre Coria et Toulon

Deux déplacements rapportés en Castille. Un domicile attesté en Provence.



LA FAMILLE DE PEDRO

Le père, puis le fils

Coria → Villamanrique

Gonzalo, orphelin, y est élevé par son oncle du même prénom.

Villamanrique → El Bonillo

Pedro, fils de Gonzalo, va se marier à El Bonillo, selon un témoin.

HIÉRONIME MOLINE

Une origine, un domicile

Castille — **Toulon, 1614**

Lieu de départ et trajet inconnus. Lien avec les Contreras à établir.

Les traits situent les étapes rapportées. Les routes empruntées restent inconnues.

Frontières actuelles, Natural Earth. Arch. Chancellerie de Grenade, C4521-014, vues 19, 37, 68 et 70. AD Var, mariage de 1614, vue 104.

Entre Coria et Toulon

Coria, Villamanrique et El Bonillo figurent à l'ouest de Toulon, Montizón et Grenade en repères secondaires. Deux déplacements rapportés concernent successivement Gonzalo et Pedro. Toulon situe Hiéronime en 1614. Les segments castillans ne dessinent pas l'itinéraire de Hiéronime. Son point de départ en Castille reste inconnu.

L'Araignée bleue, composition d'après les actes cités. Création éditoriale de la maison. Fond Natural Earth, domaine public.

Pour le dessin, conserver le nord en haut et les limites actuelles pour seul repère. Lire d'ouest en est. Une première liaison joint Coria à Villamanrique pour l'enfance de Gonzalo.

Une deuxième relie Villamanrique à El Bonillo pour la vie adulte de Pedro.

À l'est, placer un point indépendant à Toulon, domicile de Hiéronime le 10 février 1614. Laisser un intervalle sur la carte entre El Bonillo et ce point. Le rattachement de la famille et la route individuelle sont deux inconnues distinctes.

De 1400 à 1885

Repères de l'enquête, lus de haut en bas dans chaque colonne. Les intervalles sont espacés pour la lecture.

Castille

De Coria à El Bonillo

- **XVᵉ siècle** — Pero et Isabel vivent à Coria, dans l'actuelle province de Cáceres.
- **1478 et 1498** — À Montizón, le grand-oncle de Pedro garde le château.
- **1495** — Ciudad Real. Lettre de noblesse du grand-oncle Gonzalo.
- **1538** — El Bonillo obtient du roi sa propre juridiction.
- **1558** — Grenade. Lettre exécutoire pour l'hidalgo Pedro de Contreras.
- **1562** — À El Bonillo, baptême d'Ysabel, fille de Pedro et de Teresa.

Castille et Provence

Le foyer Clarian

- **1610** — Des familles expulsées embarquent à Carthagène pour Marseille.
- **1614** — À Toulon, mariage de François Clarian et de Hiéronime Moline.
- **1640** — Le nom « Hiéronime Demouline » figure au registre toulonnais.
- **1649** — Nicolas Clarian épouse Louise Blanque.
- **1695** — Anne Clériane épouse Laurens Poutrison.

Toulon

Les générations suivantes

- **1725** — Antoine Poutrisson épouse Anne Bonifay.
- **1756** — Marguerite Poutrisson épouse Jean Mathieu Liautaud.
- **1790** — Jean André Liautaud épouse Marguerite Lucresse Delaury.
- **1813** — Anne Marguerite Liautaud épouse Pierre Noël Michel.
- **1843** — Jean Baptiste André Michel épouse Rosalie Alexandrine Gros.
- **1885** — Célestine Michel épouse François Regairaz.

Benito de Contreras reste sans date. Sa parenté avec Pero est rapportée par la tradition familiale.

1400 est la borne de cette frise. Le lien entre le foyer de 1562 et celui de 1614 demeure hypothétique.

● Acte concernant un foyer étudié ○ Repère de contexte

Les dates de l'enquête

Les trois colonnes suivent la famille de Pedro, la Castille et la Provence, puis les générations toulonnaises. La ligne de temps couvre six siècles, de la borne conventionnelle de 1400 aux noces de Célestine. Cette chronologie n'établit ni la date de naissance de Benito ni un lien de parenté entre les deux pays.

L'Araignée bleue, composition d'après les actes cités. Création éditoriale de la maison.

Repères chronologiques

Temps	Personnes, lieux et événements	Certitude
Vers 1400	Benito est le plus ancien nom transmis. Cette date sert de borne à la frise.	Tradition · vie non datée.
XVe siècle	Pero et Isabel à Coria, puis Alonso et María de Sarria. Gonzalo, leur fils, est élevé à Villamanrique selon le dossier.	Foyer documenté · circonstances rapportées.
1478, 1495, 1498	Visite de Montizón ; lettre de Ciudad Real citée pour le grand-oncle ; nouvelle visite où le gardien remet les clefs.	Sources de l'ordre et du procès.
1494–1505	Fondation à Ciudad Real puis transfert à Grenade de la chancellerie.	Prouvé · histoire du tribunal.
1538, 1558, 1562	Privilège d'El Bonillo, lettre exécutoire de Pedro, baptême indexé d'Ysabel.	Trois sources distinctes. Identité des deux Pedro à établir.
1610, 1614	Départ collectif de Carthagène pour Marseille. Quatre ans plus tard, noces de Hiéronime à Toulon.	Contexte pour le premier, acte personnel pour le second.
1640, 1649, 1695	Graphie intermédiaire au mariage de Claude ; noces de Nicolas et Louise ; noces d'Anne et Laurens.	Actes paroissiaux. Identités recoupées.
1725, 1756, 1790	Antoine et Anne ; Marguerite et Jean Mathieu ; Jean André et Marguerite Lucresse.	Filiations dans les relevés de trois registres de Sainte-Marie. Vues à vérifier.
1813, 1843, 1885	Les noces d'Anne Marguerite, de Jean Baptiste André, puis de Célestine.	Actes et lectures d'actes d'état civil.

DÉPÔTS, COTES ET PÉRIODES

Les pièces qui feraient avancer l'enquête

Priorité 1 pour une pièce capable de relier les deux pays, priorité 2 pour consolider une filiation ou un métier, priorité 3 pour éclairer une famille déjà identifiée. Un index partiel peut orienter le dépouillement. Il ne permet pas d'écarter un acte absent de ses résultats.

Pièces et lectures FamilySearch, diocèse d'Albacete, collection 1431011, registres et index partiels · M. A. Sánchez García, Al-Basit 69 (2024), AHD Albacete, BON 5, baptêmes 1585–1610 · Cuadernos de Genealogía 16, annexe I, p. 63, index des baptêmes C890951 · Repère pour le film FHL 994850, tomes 3–4 de Santa Catalina (1561–1584) : image d'un autre baptême, 1566. Vue d'Ysabel à vérifier. · Inventaire des livres de mariage consultés, El comportamiento nupcial..., p. 77, BON 36 à partir de 1596 · Guía de los Archivos de la Iglesia en España, El Bonillo p. 5, Villamanrique p. 242 · Mariage Poutrisson–Bonifay, 1er juillet 1725. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/52 · Mariage Liautaud–Poutrisson, 26 octobre 1756. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/82 · Mariage Liautaud–Delaury, 12 janvier 1790. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/115 · FranceArchives et AD Var, répertoire méthodique des archives notariales · Archives municipales de Toulon, Des registres paroissiaux à l'état civil, p. 2 · Index onomastique des hidalguías de Grenade, p. 278–279, Contreras à Beas et El Bonillo · CGénéa83, relevés des mariages du 12 février 1668 et du 18 janvier 1695 · B. Lachèse, « Les registres fiscaux », 2006, p. 165–166. AM Toulon, CC 39 et CC 40 · Archivo Municipal de Soria, inventaire et fonds des Doce Linajes · Archivo Histórico Provincial de Soria, accès par le portail officiel des archives de Castille-et-León

Aïeul ou candidat	Dépôt, cote et période	Résultat, suite et priorité
Ysabel, Pedro de Contreras et Teresa de Córdoba	Santa Catalina d'El Bonillo, baptêmes, 31 décembre 1562. Index FamilySearch C890951, Geneanet 6525739, 6522000 et 7450832.	1 · Les trois notices renvoient au même couple et répondent à la requête de 1562. Un repère de recherche situe les tomes 3–4 sur le microfilm 994850. Original, folio et éventuels doublons à vérifier.
Hiéronime, son père Pierre et Isabelle de Cordona	AHD Albacete, BON 5, baptêmes 1585–1610. FamilySearch 1431011. Mariages d'El Bonillo, 1580–1595, série signalée dès 1578 ; cote de ce segment à vérifier.	1 · Jerónima et Gerónima Molina recherchées vers 1585–1598. Aucun baptême ni mariage Molina × Contreras, Córdoba ou Cordona identifié. BON 36 commence en 1596. Dépouillement intégral ouvert.
Les Molina du bourg	Geneanet colgnecm1500692 et 1500693, El Bonillo, 1570–1600 ; notices 6524522, 6525853 et 815657 notamment.	1 · Francisco de Molina et María Morzilla, Juana de Molina et Juan de Luzerga, Francisco de Molina et María González ressortent. Aucun de ces couples ne désigne les parents de Hiéronime.
Pedro de Contreras né à Villamanrique, et les Molina de San Andrés	Diocèse de Ciudad Real ; baptême recherché vers 1510–1520. Unions et baptêmes Molina, 1570–1600. ARCHGR, C4521-014, vues 19–23 et 37.	1 · Le témoin de la vue 20 dit avoir assisté au baptême. Aucun feuillet paroissial du XVIe retrouvé pour les recherches demandées. Les séries inventoriées commencent en 1877 (baptêmes) et 1902 (mariages).
François Clarian et Hiéronime Moline	AD Var, Toulon, minutes des notaires, série 3 E. Autour du 10 février 1614.	1 · Contrat de mariage éventuel. Identifier les notaires en exercice et examiner les répertoires. Une paroisse espagnole, une procuration ou un témoin apparenté pourrait identifier le foyer.
Pierre Clarian et Alayone Roquete	AD Var, registres paroissiaux de Toulon avant 1614 ; 1 MI EC 26 R1, vue 104, pour les parents nommés.	2 · François est dit toulonnais. Baptême de François et mariage de ses parents à vérifier. Les tables de baptêmes de 1561–1620 et les mariages conservés dès 1597 donnent un point de départ.

Aïeul ou candidat	Dépôt, cote et période	Résultat, suite et priorité
Nicolas Clarian et Louise Blanque	AD Var, Sainte-Marie, 1 MI EC 32 R2, vue 214 ; 1 MI EC 35 R1, vue 85. Baptêmes après 1614.	2 · Chercher le baptême de Nicolas. En 1649, François Blanc et Magdalene Andrieue sont déjà identifiés comme parents de Louise.
Anne Clériane et Laurens Poutrison	AD Var, 7 E 144/23, vue 13, 1695. Mariage parental du 12 février 1668. AM Toulon, CC 39 et CC 40, 1697.	2 · Jean Poutrison et Anne Vidale sont identifiés. Repérer le ménage de Laurens dans CC 39, puis retrouver la cote fiscale correspondante dans CC 40.
Antoine Poutrisson, Marguerite Poutrisson, Jean André Liautaud	Toulon, Sainte-Marie. Mariages du 1er juillet 1725 (7 E 144/52), du 26 octobre 1756 (7 E 144/82) et du 12 janvier 1790 (7 E 144/115).	2 · Les trois dépouillements de « pomone » nomment les parents. Retrouver les vues originales et relever les témoins, les signatures et les professions.
Anne Marguerite, Jean Baptiste André, Célestine et Marcel	Toulon, mariages de 1813 ; 7 E 146/175 en 1843 ; 7 E 146/375, n° 510, en 1885. Naissance de Marcel, 1886, n° 1565 signalé.	2 · Reporter les vues qui manquent et résoudre le 2 ou le 4 novembre 1886 en distinguant naissance et déclaration.
Pedro, Gonzalo, Mencía et Juan de Padilla	ARCHGR, C4521-014 ; pour Pedro et consorts, 469-003, 5019-009 et 5019-020, 1550–1572. Beas, C5118-004.	2 · Ouvrir les preuves et diligences annexes pour une épouse nommée. Aucun nouveau dossier Molina ou Padilla des trois bourgs identifié dans le croisement de l'index onomastique ; les témoins restent à lire.
Alonso, María, Pero, Isabel et Benito	ARCHGR, C4521-014, vues 19, 68, 72–75, 133–141. Coria et Alcántara, XVe siècle.	3 · Chercher un acte indépendant pour le ménage et, pour Benito, une pièce contemporaine. Soria est écartée comme lecture de la vue 19. Les fonds municipal et provincial de Soria restent sans rattachement individuel identifié.

PIÈCES D'ARCHIVES ET BIBLIOGRAPHIE

Remonter aux sources

Les renvois de chaque chapitre ouvrent les feuillets, les notices ou les éditions consultées. Les relevés Geneanet peuvent demander une connexion. Les identifiants et les cotes permettent de retrouver les pièces indépendamment de la visionneuse.

Famille et registres de Toulon

- Sainte-Marie, mariage du 10 février 1614, AD Var, 1 MI EC 26 R1, vue 104/142
- Sainte-Marie, mariage du 20 février 1640, AD Var, 1 MI EC 32 R2, vue 214/243
- Sainte-Marie, mariage du 15 mars 1649, AD Var, 1 MI EC 35 R1, vue 85/147
- Sainte-Marie, mariage du 18 janvier 1695, AD Var, 7 E 144/23, vue 13/179
- CGénéa83, relevés des mariages du 12 février 1668 et du 18 janvier 1695
- Arbre emmett, Antoine Poutrisson et Anne Bonifay
- Arbre emmett, Marguerite Poutrisson et Jean Mathieu Liautaud
- Arbre emmett, Jean André Liautaud et Marguerite Lucresse Delaury
- Toulon, actes Michel–Liautaud de 1813 et Michel–Gros de 1843, fac-similés et lectures publiées
- AD Var, état civil de Toulon, mariage du 25 octobre 1843, 7 E 146/175, photographie de l'acte
- Toulon, récit familial des noces de 1885 et lecture de l'acte de naissance de Marcel (1886, n° 1565)
- AD Var, Toulon, mariage du 12 novembre 1885, 7 E 146/375, acte 510, vue 516/646
- B. Lachèse, « Les registres fiscaux », 2006, p. 165–166. AM Toulon, CC 39 et CC 40
- Mariage Poutrisson–Bonifay, 1er juillet 1725. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/52
- Mariage Liautaud–Poutrisson, 26 octobre 1756. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/82
- Mariage Liautaud–Delaury, 12 janvier 1790. Relevé « pomone », AD Var, 7 E 144/115
- FranceArchives et AD Var, répertoire méthodique des archives notariales
- Archives municipales de Toulon, Des registres paroissiaux à l'état civil, p. 2
- Toulon, décès de Jean Mathieu Liautaud, 25 mars 1807, dépouillement des décès de militaires du Var, n° 526

Registres et inventaires paroissiaux espagnols

- Santa Catalina, Baptême d'Ysabel, 31 décembre 1562 selon le relevé, Geneanet / FamilySearch, n° 6525739
- Santa Catalina, Seconde référence d'index pour Ysabel, Geneanet / FamilySearch, n° 6522000
- Santa Catalina, Troisième référence d'index pour Ysabel, Geneanet / FamilySearch, n° 7450832
- Santa Catalina, Mariage d'Alonso de Córdoba Contreras, 6 février 1596, Geneanet / FamilySearch, n° 814306
- Santa Catalina, Fernando de Cordona, baptême relevé en 1516, Geneanet / FamilySearch, n° 6521525
- Santa Catalina, Francisco de Molina et María Morzilla, Geneanet / FamilySearch, n° 6524522
- Santa Catalina, Juana de Molina et Juan de Luzerga, Geneanet / FamilySearch, n° 6525853
- FamilySearch, diocèse d'Albacete, collection 1431011, registres et index partiels
- M. A. Sánchez García, Al-Basit 69 (2024), AHD Albacete, BON 5, baptêmes 1585–1610
- Cuadernos de Genealogía 16, annexe I, p. 63, index des baptêmes C890951
- Inventaire des livres de mariage consultés, El comportamiento nupcial…, p. 77, BON 36 à partir de 1596
- Guía de los Archivos de la Iglesia en España, El Bonillo p. 5, Villamanrique p. 242
- Repère pour le film FHL 994850, tomes 3–4 de Santa Catalina (1561–1584) : image d'un autre baptême, 1566. Vue d'Ysabel à vérifier.

Chancellerie de Grenade et ordre de Santiago

- ARCHGR, Registro del Sello, C4521-014, 24 août 1558, Pedro de Contreras
- ARCHGR, C5118-004, procès de Gonzalo contre Beas, date initiale 1492. Lettre du 3 novembre 1495 citée dans C4521-014
- ARCHGR, C4521-014, vue 19 · Coria et le foyer d’Alonso
- ARCHGR, C4521-014, vue 20 · noces de Gonzalo et baptême de Pedro
- ARCHGR, C4521-014, vue 23 · Juan de Padilla et sa fille
- ARCHGR, C4521-014, vue 37 · mariage rapporté à El Bonillo
- ARCHGR, C4521-014, vue 59 · charges et bâton de justice
- ARCHGR, C4521-014, vue 68 · mémoire de la famille
- ARCHGR, C4521-014, vue 72 · Pero et Isabel
- ARCHGR, C4521-014, vue 133 · déposition sur María et son fils
- ARCHGR, C4521-014, vue 135 · les collecteurs devant la maison
- ARCHGR, C4521-014, vue 137 · Benito dans la mémoire d’un témoin
- ARCHGR, C4521-014, vue 147 · sentence
- ARCHGR, C4521-014, vue 158 · ordre d’exécution
- ARCHGR, C4521-014, vue 159 · sceau et copie du registre
- Index onomastique des hidalguías de Grenade, p. 278–279, Contreras à Beas et El Bonillo
- AHN, OM,L.1063, p. 269, visite de Montizón, 2 décembre 1478, fac-similé PARES
- AHN, OM,L.1068, p. 324, visite de Montizón, 8 novembre 1498, fac-similé PARES
- AHN, OM,L.1071, p. 90, campagne de 1507–1509, fac-similé PARES
- PARES, AHN, OM,L.1068, inventaire du volume de 1498
- J. Mercado Egea, « Los comendadores de Montizón y Chiclana », p. 104 et 111
- Á. Madrid Medina, « Luis Manrique de Lara », 2022, p. 311–314 (visites de 1498 et 1507)

Histoire, héraldique et collections

- Junta de Andalucía, histoire de la Real Chancillería, fondation et transfert
- AHP Albacete, planero 1, carpeta 19, exp. 4, privilège de Charles Quint, Barcelone, 12 février 1538
- A. Santamaría Conde, « Jerónimo Quijano y Francisco de Luna en El Bonillo », p. 409 et 412–413
- C. Fernández-Pacheco Sánchez-Gil et C. Moya García, Revista de Estudios del Campo de Montiel 8, p. 147–148
- P. Santoni, « Le passage des Morisques en Provence (1610–1613) », Provence historique, 1996
- Mercedes García-Arenal, « El entorno de los Plomos », Al-Qantara, 2003, p. 307, familles nobles morisques
- Relación de Beas, 1576, réponse sur les maisons Contreras, éd. Beas y Santa Teresa, p. 69
- G. Argote de Molina, Nobleza del Andaluzía, Séville, 1588, fol. 259r–v
- F. Piferrer, Nobiliario, t. I, 1857, pl. IX, n° 219
- F. Piferrer, même volume, pl. XIX, n° 461
- J.-B. Rietstap, Armorial général, t. I, 1884, p. 457
- J. de Salazar y Acha, La Casa del Rey de Castilla y León en la Edad Media, éd. BOE/CEPC, 2021, p. 352–353
- Archivo Municipal de Soria, inventaire et fonds des Doce Linajes
- Archivo Histórico Provincial de Soria, accès par le portail officiel des archives de Castille-et-León
- Archivo de la Real Chancillería de Granada, guide ISDIAH, conditions de reproduction et de diffusion
- S. Martín Nieto, « El linaje de San Pedro de Alcántara », 2019, p. 310